

Prévention en santé : la vaccination et les soins auditifs ont les rendements sur investissement démontrés les plus élevés

Il n'y a pas d'investissement dans la santé plus avantageux que celui qui permet d'éviter la survenue de maladies et de handicaps. Le HCFiPS¹ recommande ainsi d'actionner impérativement le levier des politiques de prévention, lorsque des retours sur investissement positifs ont pu être chiffrés, ce qui est le cas pour les soins auditifs.

Le Syndicat des audioprothésistes (SDA) se félicite de voir la prévention devenir une priorité de premier plan pour la nouvelle mandature, du fait même de l'intitulé du « Ministère de la Santé et de la Prévention ». Pour autant, cette orientation majeure doit impérativement se traduire rapidement par des mesures concrètes.

Selon une récente étude publiée dans le Lancet² et réalisée par un groupe de travail de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), investir dans une stratégie intégrative des soins auditifs contribuerait à produire des bénéfices considérables en termes d'années de vie gagnées sans incapacités (DALYs) et de productivité. Le rendement sur investissement serait de l'ordre de 15 dollars gagnés pour un dollar investi au niveau mondial. Pour les pays à revenus élevés, les chiffres sont encore plus impressionnants, avec un retour sur investissement de 37 dollars.

Le récent rapport des inspections IGAS et IGÉSR sur la filière auditive³ le rappelle, les déficiences auditives « constituent un enjeu de santé publique encore insuffisamment reconnu à sa juste mesure ». « Leur impact sur la santé, en l'absence de prise en charge, est considérable », avec « un coût caché très important pour la société. »

S'appuyant sur le premier rapport mondial sur l'audition, publié en 2021 par l'OMS, la mission IGAS/IGESR écrit : « L'OMS insiste notamment sur le fait qu'une déficience auditive non traitée peut avoir de nombreux impacts négatifs sur la santé, tant en matière d'écoute et de communication, que de langage et de parole, de cognition (la surdité est le principal facteur de risque évitable des démences liées à l'âge), d'isolement social et de solitude ou encore d'altération de la santé mentale et de la perception de l'environnement sonore et spatial – laquelle peut aboutir à des pertes de l'équilibre et à une augmentation du risque de chute. »

Ces nombreux impacts négatifs expliquent pourquoi les bénéfices démontrés à investir dans les soins auditifs ont de fortes répercussions sur nombre de politiques publiques : prévention de la perte d'autonomie, espérance de vie en bonne santé, virage de la prévention, santé au travail et insertion professionnelle, isolement des personnes âgées...

Des soins auditifs de qualité sont aussi un élément clé du maintien à domicile des personnes âgées.

Ce qui explique le rendement sur investissement exceptionnellement élevé, donné comme comparable à celui de la vaccination par les économistes de la santé⁴.

Au vu de ces éléments et alors que la santé et la prévention sont annoncées comme une des priorités du quinquennat, le SDA appelle à mettre à l'étude dès à présent la recommandation n°12 de la mission IGAS/IGESR : « Lancer les travaux d'élaboration d'une stratégie pluriannuelle sur l'audition, intégrée dans la stratégie nationale de santé et le plan national de santé publique ».

Les soins auditifs doivent, dans ce cadre, devenir une préoccupation majeure des autorités de santé, avec la définition d'un parcours de soins type et des modalités de prise en charge coordonnées entre les principales parties prenantes de la filière auditive : les médecins généralistes, les ORL, les audioprothésistes et les orthophonistes.

¹ Pour des finances sociales soutenables, adaptées aux nouveaux défis, Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFi-PS) : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/finances-sociales-soutenables-adaptees-aux-defis-synthese>

² Global return on investment and cost-effectiveness of WHO's HEAR interventions for hearing loss: a modelling study. Tordrup D, Smith R, Kamenov K, Bertram MY, Green N, Chadha S; WHO HEAR group. Lancet Glob Health. 2022 Jan;10(1):e52-e62. doi: [10.1016/S2214-109X\(21\)00447-2](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(21)00447-2).

³ Évaluation de la filière auditive, P. Mainguy et L-C. Viossat (IGAS), avec la participation de J. Baba, stagiaire, et A. Fleges (IGÉSR) : <https://igas.gouv.fr/spip.php?article843>

⁴ Dépêche AFP, Risque accru de démence chez les seniors sans appareil auditif, 07.02.2018 : https://www.sciencesetavenir.fr/sante/risque-accru-de-demence-chez-les-seniors-sans-appareil-auditif_120591

À propos du SDA

Le Syndicat des audioprothésistes (SDA ex-UNSAF) est l'organisme professionnel représentatif des 4 400 audioprothésistes de France. Il siège à l'[Union nationale des professionnels de santé \(UNPS\)](#), l'[Union Nationale des Professions Libérales \(UNAPL\)](#) et au Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP). Il est le signataire de la convention nationale de tiers-payant et de l'accord cadre interprofessionnel (ACIP), conclus avec les Caisses nationales d'assurance maladie.

Le SDA est présent au niveau européen au sein de l'[Association européenne des audioprothésistes \(AEA\)](#) et est membre du [World Hearing Forum](#) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est présidé depuis juin 2012 par Luis Godinho.

Centrales et enseignes partenaires du SDA : Audiam-Benoit Audition, Audio Libre, Audition Conseil, Centrale des Audioprothésistes CDA, Delphis, Dyapason, Entendre, Luz Audio.

Voir aussi : unsaf.org - twitter.com/syndicat_audio - linkedin.com/company/syndicat-audioprotesistes/

Contact Presse

Luis Godinho – 06 88 88 07 83 - contact@unsaf.org

Nicolas Merlet - 06 25 79 64 79 - nicolasmerlet@ortus-sante.fr